

Conseil de la métropole du 24 janvier 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation
10 janvier 2020

Conseillers en exercice
70

Président : M. François CUILLANDRE

Secrétaire de séance : M Michel QUERE

Le Conseil de Brest métropole s'est réuni le vendredi 24 janvier 2020 à 16 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE , Président, Mme B. ABIVEN, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. D. CAP, M. T. FAYRET, Mme T. QUIGUER, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. Y. GUEVEL, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

Mme A. ARZUR, Mme N. BATHANY, Mme C. BELLEC, M. M. BERTHELOT, Mme C. BOTHUAN, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, M. M. COATANEA, Mme N. COLLOVATI, Mme A. DELAROCHE, M. D. FERELLOC, M. J. GOSSELIN, M. R. HERVE, Mme B. HU, M. R. JESTIN, M. C. KERMAREC, M. Y-F. KERNEIS, M. R-J. LAURET, Mme J. LE GOIC-AUFFRET, Mme G. LE GUENNEC, Mme B. MALGORN, Mme C. MARGOGNE, Mme I. MAZELIN, Mme I. MELSCOET, M. E. MORUCCI, M. B. NICOLAS, M. F. PELLICANO, M. L. PERON, M. C. PETITFRERE, M. M. QUERE, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. R. SALAMI, M. R. SARRABEZOLLES, M. B. SIFANTUS, M. H. TRABELSI, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme S. JESTIN, Vice-Présidentes.

Mme G. ABILY, M. P. APPERE, Mme S. BASTARD, Mme K. BERNOLLIN-APPERE, M. Y. DU BUIT, M. P. GUEZENNEC, Mme P. HENAFF, M. P. KERBERENES, Mme A. LAGADEC, Mme D. LE CALVEZ , Mme M. LE LEZ, Conseillers.

ABSENT(S) N'AYANT PAS DONNE PROCURATION :

Mme N. BERROU-GALLAUD, Mme M-L. GARNIER, Conseillères.
Mme J. LE GOIC-AUFFRET, à partir de la délibération C 2020-01-021.

C 2020-01-038 RESSOURCES HUMAINES

Déplafonnement des heures supplémentaires pour les fêtes maritimes 2020

La rapporteure, Mme Bernadette ABIVEN
donne lecture du rapport suivant

RESSOURCES HUMAINES – Déplafonnement des heures supplémentaires pour les fêtes maritimes 2020

EXPOSE DES MOTIFS

Les fêtes maritimes de Brest 2020 se dérouleront du 10 au 16 juillet 2020. Afin d'en assurer le bon déroulement, des volontaires de tous les services de Brest métropole sont sollicités pour travailler à l'organisation de ces fêtes en amont, pendant et après l'évènement. Pour ces agent.e.s volontaires et pour les agent.e.s des services impliqués dans l'organisation, ce renfort constituera un travail supplémentaire.

Ces agent.e.s auront pu par ailleurs être amenés à effectuer d'autres heures supplémentaires au cours de la même période à la demande de leur service d'attache.

Aussi, pour permettre une mobilisation suffisante, un déplafonnement de la limite des 25 heures supplémentaires mensuelles par agent.e s'avère nécessaire pour les heures effectuées du 1^{er} juin au 31 juillet 2020 et ceci pour les agent.e.s intervenant dans le cadre de cet évènement.

Ces modalités ont été présentées en comité technique le 14/01/2020.

DELIBERATION

En conséquence, il est proposé au conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les dispositions qui précèdent et d'en autoriser la mise en œuvre.

Avis commissions :

Avis de la COMMISSION GRANDS SERVICES URBAINS-ENVIRONNEMENT-AFFAIRES
GENERALES-RESSOURCES : FAVORABLE A L'UNANIMITE

Décision du Conseil de la métropole :

ADOpte A L'UNANIMITE